



BIENVENUE À L'ORANGE BLEUE

CENTRE MULTI-ACCUEIL POUR LES 0-3 ANS


P17

 **VIE SOCIALE**
Les activités
des seniors

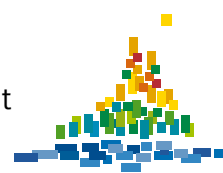
P7

 **CULTURE**
Expositions : 100 %,
Fernand Léger

P9

 **DOSSIER DU MOIS**
Le Service Petite
Enfance de la
commune s'agrandit

P17





Chères Biotaises, Chers Biotois,

Le cahier central de votre Biot Infos est consacré au Service petite Enfance.

Ce service s'adapte, s'agrandit et s'améliore.

Comme l'ensemble des services communaux, il cherche à répondre à vos besoins et à vos attentes, pour la satisfaction de tous, des plus jeunes aux plus âgés, ce qui veut dire respect de la place de chacun au sein de notre commune et solidarité.

Notre équipe municipale a, depuis plusieurs années, entrepris un travail de longue haleine, pas toujours immédiatement visible, dans le but de moderniser les méthodes et les outils de travail. Il a fallu également, en mobilisant toutes les ressources extérieures possibles autour des objectifs de la commune, préparer le financement des projets les plus importants. Cette mutation profonde de la collectivité à votre service commence à porter ses fruits.

Les objectifs sont nombreux :

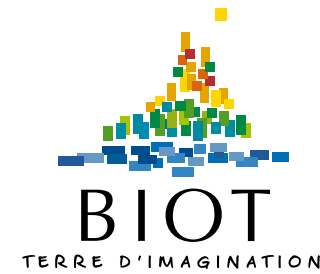
- travailler avec vous, dans un climat de respect et de confiance,
- évaluer et anticiper vos besoins et vos attentes,
- savoir proposer les projets respectueux tout à la fois de la solidarité intergénérationnelle et des différences qui font la richesse de notre communauté,
- répartir les moyens budgétaires en respectant au mieux les besoins des différentes facettes de la vie communale,
- être à l'écoute des employés municipaux pour leur donner les moyens de vous offrir un service public de qualité,
- être réactif face aux urgences et aux priorités qui s'imposent à nous,
- savoir évaluer l'impact de nos actions et les réajuster si nécessaire.

Ainsi, ce Biot Infos vous donnera, en sus de tout ce qui concerne le Centre Multi Accueil situé dans le quartier Saint-Philippe, la seconde structure d'accueil des 0 à 3 ans en un seul mandat, de multiples exemples des actions entreprises avec ou par la municipalité.

Autant de service mis à votre disposition, autant d'occasion d'améliorer la qualité et le plaisir de vivre, ici, à BIOT.

François-Xavier BOUCAND
Votre Maire

Cathy SENS MÉYÉ
Adjointe à la Solidarité entre générations, à l'action sociale et à la petite enfance



P17
LE SERVICE PETITE ENFANCE DE LA COMMUNE S'AGRANDIT

BIOT
infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
François-Xavier Boucand, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Couverture :
Service communication de Biot
N°ISNN : 1250-7415

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

SOMMAIRE
SOMMAIRE

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Saint-Julien 2006, une excellente cuvée ! _____	4
Concours de boule _____	4
Grand prix des verriers - 16ème Edition _____	5
La Foulée Biotoise _____	5
La 3ème édition du marché italien _____	6
Avancement des travaux du bassin de rétention du vallon des combes _____	6

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Les animations d'octobre pour les séniors _____	7
Les préparatifs de Noël 2006 _____	7
Calendrier des ateliers d'Adapt in France et de l'AVF _____	8
Journée portes ouvertes à l'école méditerranéenne de chiens guides d'aveugles _____	8

CULTURE, ART, ARTISANAT

100% Regard sur la création artistique _____	9
Fernand Léger fait battre le cœur du village _____	9
Lire en fête 18ème édition _____	10
Les ateliers s'exposent _____	10
Bibliothèque St Exupéry «Chocolat !» _____	10
Vos soirées cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture _____	11
Collecte de téléphones portables avec l'espace multimédia _____	12
Astro-théâtre _____	12

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Fernand Léger à Biot 1949-1955 _____	13
Musée national Fernand Leger à Biot _____	14

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Une bonne rentrée scolaire _____	15
Biot-Vernante, deux jeunesses qui se ressemblent _____	15

DOSSIER DU MOIS

Le service petite enfance _____	17 À 25
---------------------------------	---------

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

La navette gratuite du marché _____	26
Les parcs naturels départementaux _____	26

VIE DE QUARTIER

Les actions en faveur des associations _____	27
Associations : comment mieux financer vos projets ? _____	28

ECONOMIE, TOURISME

L'été de tous les records _____	29
Le marché du mardi _____	30
Les journées nationales des métiers d'art _____	30

SPORTS

Des nouvelles de l'US Biot football _____	31
Succès pour les golfeurs biotois _____	31
Dojo biotois / Coupe du monde de rugby _____	32
Course de côte 2006 _____	32

ETAT-CIVIL

Elections _____	33,34
-----------------	-------

CARNET _____ 34

INFOS PRATIQUES

Menus des écoles _____	35
Petites annonces _____	36

AGENDA, BLOC NOTES _____ 42

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

SAINT-JULIEN 2006, UNE EXCELLENTE CUVÉE !

Le Comité des Fêtes a rencontré un grand succès pour quatre jours de fête dans le village, lors de la Saint Julien 2006. Le pique-nique qui a ouvert les festivités le vendredi soir a réuni les biotois malgré les fines gouttelettes de pluie, avec de chaleureux instants passés en compagnie de « Toinette et Momo ». Les concours de boule de la BAB, toujours très prisés,

l'Athlétique Club Biotois, rencontre toujours un énorme succès avec son circuit à travers le village. La Grand'Messe et le pèlerinage à la chapelle Saint-Julien, permettent aux Biotois de rendre hommage à leur saint patron avec beaucoup de dévotion. Les bals proposés par le Comité des Fêtes, samedi 19 août (soirée avec DJ Greg pour la jeunesse) et dimanche

ont connu un vif succès. Le Grand Prix des Verriers, organisé par le Vélo Sprint, draine chaque année de plus en plus de participants, doté de superbes lots offerts par les verriers, Luzoro, Farinelli, Guyot, Saba et la Verrerie de Biot. La traditionnelle aubade avec l'Amicale Biotoise des Traditions et les jeunes de Brague Génération, accompagnés par la Banda d'au Païoun et Lou Cepoun, qui ont mis le village en ébullition pendant plus de 2 heures. La Foulée Biotoise, organisée par

20 août (soirée bal spectacle, animé par Riviera Musique et son ensemble) ont enflammé le village. Les jeux d'enfants en clôture de la fête provoquent toujours un très grand engouement chez nos petits. Roumpa pignatta, course en sac, animés avec brio par Eric et Yvan, nos dévoués policiers municipaux, les superbes maquillages de Mélanie Cassella et le château gonflable, font partie du rituel. Au travers de toutes ces animations, nous avons ressenti, au cœur de notre

Madame la Baronne Van Der Elst pour son accueil à la chapelle, aux diverses associations, au restaurant le Piccolo, à Vival, le petit Casino de Biot 3000 et à tous les bénévoles qui se sont montrés, sur les 4 jours, très actifs.

A l'année prochaine !

La Présidente,

J.ROUX

Concours de boule : jeunes, triplettes mixtes ou arrangées.

La Boule Amicale Biotoise est toujours présente lors des fêtes de la Saint-Julien. Henri Calleri et les bénévoles de la BAB ont organisé les 3 concours traditionnels de boule, un par journée. Le vendredi, Providence Giuli et Lyane Kadé ont animé le concours des jeunes. Quelques uns d'entre eux sont déjà bien affûtés. Le samedi après-midi, des triplettes arrangées



se sont affrontées au clos, à l'entrée du village. Les parties furent acharnées, chacun voulant finir pour le début de l'aubade. Le lendemain, même si ce fut difficile pour certains, les triplettes mixtes étaient au programme, permettant aux féminines et aux jeunes de participer à ce concours.

Grand prix des verriers – 16ème Edition

Bien encadrées par la police municipale, les deux courses du Grand Prix des Verriers de Biot se sont bien déroulées. 110 participants de différents clubs des Alpes-Maritimes, ont répondu présents pour cette course au charme si particulier. Moment sportif phare de la fête de la Saint-Julien, ces courses attirent de nombreux spectateurs, surtout à l'arrivée, tout en haut de la Callade. Ce fut un succès grâce aux mem-

bres des associations Star et ADN qui ont assuré le chronométrage et la sécurité tout le long du parcours. Succès total pour les organisateurs. Vainqueurs de la course reine en seniors, Eric Fronte de Grasse et Raybaud de Cagnes en vétérans ont été les héros de la journée. Comme de tradition, le Maire François-Xavier Boucand, et Gérard Corboli, adjoint aux sports, ont donné le départ des courses. Après la remise



des coupes aux vainqueurs, la Boule Amicale Biotoise, omniprésente pendant la Saint-Julien, a offert l'apéritif. Les organisateurs remercient tous les bénévoles, les services municipaux, le Comité des Fêtes et tous les verriers qui ont doté ces deux courses : Verrerie de Biot, Verrerie du village, Verrerie du moulin, Verrerie du Val de Pome, Verrerie des Tines, Didier et Marcel SABA et Silices créations.



La Foulée Biotoise

Autre temps fort de la Saint-Julien, cette corrida pédestre à travers notre beau village. Imaginez, monter et descendre les calades pavées du village, des pourcentages de côte à plus de 20%, et cela deux

fois de suite sous un soleil encore bien présent. 111 concurrents téméraires se sont présentés cette année. La grande majorité d'entre eux était là pour le plaisir, difficile à comprendre pour la plupart des

nombreux spectateurs. Sébastien Augier du CA Montreuil, vainqueur de cette édition 2006, a avalé tous ces raidillons sans difficulté apparente, en 24 mn et 59 s. Du côté des féminines, c'est une jeune parisienne Marie Caroline Savedieff qui s'est imposée. Le Biot Athlétique Club, organisateur de la course, était bien représenté avec 6 coureurs dont 3 dans les 20 premiers. Ces 3 coureurs sont issus de la famille Camus. Et même si Sébastien (5e) a battu Pascal son père (7e), il n'a pas réussi son pari de lui prendre une minute dans cette course. Pascal est vraiment un «dur à cuire». Jean-Paul Melchiorretto, André Garcia pouvaient être heureux : la course s'est bien déroulée, grâce aux bénévoles qui ont sécurisé le chemin car quelques voitures gênaient les coureurs. Avant la remise aux vainqueurs, boissons fraîches, gâteaux et chocolat ont été distribués à tous les concurrents.



LA 3ÈME ÉDITION DU MARCHÉ ITALIEN SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ



Les accents italiens ont empli la place aux Arcades le week-end du 9 et 10 septembre pour la 3ème édition du marché italien. Cette année, les producteurs piémontais étaient regroupés sur cette place, s'intégrant parfaitement dans ce cadre historique dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les nombreux visiteurs ont fait honneur à ces produits gourmets : les charcuteries Cascina San Lorenzo, les magrets et charcuteries d'oies Cascina Peschiera, les pâtes fraîches de la cucina delle langhe, les topinambours Promozione Carignano, les fromages La Briata et Zoppi, les conserves, huiles et vinaigres de l'Italie gourmande, les confitures et conserves à l'huile Il Mongetto, les gressins de Mario Fongo, les

vins des producteurs Cascina Bertolotto et de Cantina Becaria, les chocolats de Stroppiana et les pâtisseries de Vecchio Forno. Sur la place de l'Eglise, Anne Marie Galfré-Giordanengo présentait et dédicait son livre « Bleu comme la mer », dans lequel elle raconte l'histoire de sa grand-mère née à Vernante. Aimé Marisa, originaire de Vernante, présentait des paysages

vernantins peints sur des ardoises. L'association Kaléidoscope racontait aux enfants l'origine et les caractères des personnages de la comedia dell'arte, qui pouvaient être mis en scène par les enfants eux-mêmes dans un petit théâtre de marionnettes. La place aux Arcades est ainsi redevenue le centre de Biot le temps d'un week-end.



AVANCEMENT DES TRAVAUX DU BASSIN DE RETENTION DU VALLON DES COMBES

Les travaux de réalisation du bassin de rétention du vallon des Combes ont commencé courant juillet. Cet aménagement qui doit préserver des inondations les quartiers urbanisés riverains du vallon des Combes (quartier des Combes : Verrerie de Biot, Biot 3000, quartier du Plan), est implanté dans le quartier de la Baume, entre les bâtiments des services techniques municipaux et le village-vacances appartenant à la ville de Bagnoux, le long de l'avenue du Jeu de la Baume. Les travaux doivent être terminés vers le mois d'avril 2007.

Il s'agit de réaliser une rétention d'eau représentant un volume total de 15.000 m³, constituée de trois sous-bassins à débordement en cascade, de capacité respective de 7500 m³, 4200 m³ et 3300 m³ ; l'ensemble s'étend sur une surface de 6308 m².

Le coût total des travaux est de 1 302 352 € HT ; ils sont subventionnés à 76,3 %. Un article plus complet sera diffusé dans prochain Biot Infos.



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

LES ANIMATIONS D'OCTOBRE POUR NOS SENIORS

LES ANIMATIONS D'OCTOBRE POUR NOS SENIORS

Jeudi 5 octobre : loto gratuit au foyer

Les seniors biotois sont conviés à participer au loto gratuit organisé au foyer en après-midi. A cette occasion, une collation sera offerte.

La semaine bleue du 16 au 22 octobre

Au cours de cette semaine, l'ensemble des collectivités territoriales met à l'honneur les seniors de leur commune en leur proposant diverses activités et animations.

Le thème proposé cette année est « Jeunes et Vieux ... ensemble ».



Au programme : Lundi 16 octobre 2006 : thé dansant

Et que la fête commence !... Invitation à un thé dansant animé par un musicien à partir de 13h30, avec collation offerte. Les personnes souhaitant déjeuner ensemble, pourront réserver leur place jusqu'au mardi 10 octobre en versant leur participation de 4,60 € au foyer restaurant, tous les après midi entre 14h et 17h.

Mercredi 18 octobre: auditions de musique

Un moment d'émotion et de tendresse ! De jeunes biotois invitent leurs Aînés ... A partir de 15h30 à l'espace des Arts (chemin de la Fontanette), les élèves de l'école de musique invitent les seniors biotois à des auditions musicales dans les disciplines suivantes : chorale, piano, flûte et violon. A l'issue de cette manifestation, une collation sera offerte,

sur place, à tous les participants par le C.C.A.S. Possibilité d'aide au déplacement sur inscription.

Jeudi 19 octobre : excursion

Une journée ensemble ... SOSPEL - déjeuner dans l'Orient Express : visite commentée de Sospel ; déjeuner au restaurant « l'Orient Express » aménagé à l'intérieur d'une voiture des années 30, rénové pour le confort des convives. En après midi, étape dans un autre charmant village du Haut pays, Castillon. Participation : 49 € pour 25 participants ou 45 € base 35.

Vendredi 20 octobre : spectacle de variétés Une rencontre intercommunale de l'amitié !

Dans le cadre de la semaine bleue, la ville de Cagnes-sur-Mer organise un spectacle de variétés présenté par la troupe « Age d'or variétés » auquel sont conviés les aînés de la cité : séance à 14h15. Souhaitant développer les liens d'amitiés entre les seniors de nos deux communes le C.C.A.S. de Cagnes-sur-Mer invite des seniors biotois à assister à cette manifestation. Les inscriptions sont enregistrées auprès du C.C.A.S. de Biot, dans la limite des places disponibles. Transport gratuit.

LES ANIMATIONS DE NOVEMBRE

Jeudi 9 novembre : invitation thé dansant animé par un musicien, pour le plaisir des seniors.

Jeudi 23 novembre : loto gratuit au foyer

Les seniors biotois sont conviés à participer au loto gratuit organisé au foyer en après midi. Collation offerte.

LES ANIMATIONS DE DECEMBRE

Vendredi 1er décembre : journée libre à Vintimille

Participation aux frais de transport : 8 €

Mardi 12 décembre : le village de Noël de Nice

Journée libre sur Nice pour profiter des festivités organisées à proximité de la vieille ville. Transport gratuit

LES PRÉPARATIFS DE NOËL 2006

Cadeaux de Noël pour les doyens de Biot : Inscriptions pour le colis de Noël des résidents biotois de 75 ans et plus.

Rappel : Avant les fêtes de fin d'année, le Conseil d'Administration du CCAS propose d'offrir un colis aux résidents biotois âgés de 75 ans et plus qui manifesteront le souhait de le recevoir.

Les personnes recensées sur nos listes ont reçu un courrier de proposition d'inscription pour ce colis 2006. Cependant, toute personne concernée ne figurant pas sur ces listes, peut également s'inscrire auprès de l'accueil du CCAS, en présentant une carte d'identité et un justificatif de domicile récent (quittance EDF ou autre).

INSCRIPTION :

Lieu : secrétariat du CCAS « Les Glycines » 6Bis, chemin neuf 1er étage

Permanences : les matinées des mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.

La liste des bénéficiaires du colis sera close, le Vendredi 13 octobre 2006.

TABLES DE FÊTE POUR NOËL



Vendredi 15 décembre :

Déjeuner de Noël 2006 offert aux résidents biotois âgés de 65 ans et plus.

A ne pas oublier : Les inscriptions sont ouvertes du lundi 20 novembre au vendredi 8 décembre inclus (sur présentation d'une carte d'identité et un justificatif de domicile récent : quittance EDF ou autre).



CALENDRIER DES ATELIERS DE L'ASSOCIATION ADAPT IN FRANCE

Un ou plusieurs sujets vous intéressent, des questions non résolues subsistent, alors n'hésitez pas à nous consulter, nous vous apporterons des réponses.

Pour tous renseignements et /ou réservation, veuillez contacter :

Association Adapt in France : Sylvie Kermin-Coiffier, Bâtiment Centre de Vie,

place Méjane, Garbejaire, Sophia Antipolis, Tél.: **04 93 65 33 79**

Email : adaptinfrance@club-internet.fr - Site internet : www.adaptinfrance.org ”

■ 6 Octobre 2006

• De 9:30 à 11:30
Recherche d'emploi

■ 9 Octobre 2006

• De 9:30 à 10:30
Impôts
• De 11:00 à 12:00
Droits de succession

■ 13 Octobre 2006

• De 9:30 à 10:30
Conception du temps
• De 11:00 à 12:00
Relations amicales

LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES DE SOPHIA ANTIPOLIS

LE PROGRAMME D'OCTOBRE

Dimanche 1er : Randonnée dans le parc de l'Argentera, le mont Malinvern (2938m) dénivelé 910m durée 6h rdv à l'AVF à 8h.

Dimanche 1er : Visite des villages de Peillon et Peille. Renseignements à l'AVF.

Lundi 2 : « Concerts de Midi de Sophia » Philippe Depétris (flûte) Pascal Polidori (guitare), 12h15 à la galerie de la Fondation Sophia Antipolis , place Sophie Laffitte.

Lundi 2 : Oenologie : les vins d'Italie, à l' AVF à 18h30.

Judi 5 : Pot d'accueil groupe Jeunes à l' AVF à 18h30.

Vendredi 6 : Conférence à 18h30 à la galerie de la Fondation : Histoire de la technopole de Sophia par Monsieur Fouich et son avenir par Monsieur Soulier.

Dimanche 8 : Rando V T T, Renseignements à l' AVF.

Mercredi 11 : Déjeuner franco - anglais à 12h Renseignements à l' AVF.

Judi 12 : Sophronisation à l'AVF à 18h30.

Vendredi 13 : Promenade de Valbonne à Notre Dame du Brus. Conférence dans la chapelle. Renseignements à l'AVF.

Vendredi 13 : Conférence sur la transmission du patrimoine et la défiscalisation, suivi d'un pot à l' AVF à 18h30.

Samedi 14 : Dîner au restaurant « la Gougouline » Renseignements à l' AVF.

Judi 19 : Déjeuner en allemand à 12h Renseignements à l' AVF.

Judi 19 : Aromathérapie à l'AVF à 18h30.

Vendredi 20 : Dîner de la rentrée avec un plat à partager à l' AVF à 19h.

Samedi 21 : Exposition Matisse et

Viallet, visite de la chapelle du Rosaire.

Dimanche 22 : Randonnée sur les contreforts du Plateau de Caussols « Tour de la Marbrière » dénivelé 380m durée 3h30 - rdv à l'AVF à 9h30.

Judi 26 : Sophronisation à l'AVF à 18h30.

Vendredi 27 : Conférence « Histoire Européenne » à l'AVF à 19h.

Voici les nouveaux horaires des permanences : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

le mercredi, permanence du Président de 15h à 18h.

Permanence du groupe Jeunes : le 1er jeudi du mois.

Le programme du groupe jeunes est sur notre site internet :

www.avf-sophia.com
Email : avf.sophia@wanadoo.fr
Tel : 04 93 65 43 00
Fax : 04 92 38 92 47 ”

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MÉDITERRANÉENNE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Une journée «Portes Ouvertes» se déroulera le 8 octobre, toute la journée à partir de 10h - restauration possible sur place.

Dans une ambiance musicale, venez nombreux en famille découvrir notre Ecole de Chiens Guides pour handicapés visuels. Des animations ludiques, édu-

catives et participatives sauront vous divertir et vous enrichir...

Témoignages et reportages seront au rendez-vous. De nombreux lots sont à gagner, stands pour petits et grands.

Toute la Gente canine vous attend, des derniers nés aux an-

ciens « élèves » en activité, en passant par les chiens en éducation.

Venez nombreux les voir travailler, découvrir leur domaine..., passer ensemble une excellente journée de partage et de sensibilisation.

649, chemin du Plan 06410 Biot ”

CULTURE, ART, ARTISANAT

100% REGARD SUR LA CREATION ARTISTIQUE A BIOT «FUTUR»



Tout au long de l'année 2006, la ville de Biot a créé un événement exceptionnel en réunissant près d'une cinquantaine d'artistes biotois autour d'une exposition

Exposition « 100 % Regard sur la création artistique à Biot », «Futur» : du 6 octobre au 3 décembre - Vernissage vendredi 6 octobre à 19h00, Office de Tourisme.

dédiée aux divers et nombreux talents artistiques que compte Biot, déclinée en 3 temps forts : passé, présent et futur.

Cette exposition unique, consacrée aux créateurs biotois, témoigne de la richesse et de la diversité de la création artistique à Biot. En effet, peu de communes ont la possibilité de réunir autant de savoir-faire et de techniques différentes (plasticiens, sculpteurs, céramistes, verriers, bijoutiers, photographes, illustrateurs, potiers).

Pour ce dernier volet, intitulé «Futur» du 6 octobre au 3 décembre, nous retrouvons les œuvres de 35 artistes. Le dernier volet, mais pas le moindre, car on pourra découvrir, en autres, des pièces de Claude Pelletier (joaillier), André Villers (photographe), Jacky Coville (céramiste) ou



encore Fernand Léger (céramiste) et Vivianna Torun (joaillier),...

FERNAND LÉGER FAIT BATTRE LE COEUR DU VILLAGE

Une nouvelle fois, le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises affichait complet, pour le vernissage de l'exposition Léger « Céramiques », qui s'est déroulé le vendredi 8 septembre dernier. Le Maire, François-Xavier Boucand, en présence de Maurice



Fréchuret, Directeur des Musées Nationaux des Alpes-Maritimes, de Brigitte Hedel Samson, Conservateur du Musée National Fernand Léger, de Martine Charavay, Présidente de l'Association des Amis du Musée et de nombreux autres invités, a souligné le privilège de partager ce moment dédié à Fernand Léger.

Le public a ainsi pu admirer les pièces réalisées de ses venues à Biot, entre 1950 et 1955, dans l'atelier de son ancien élève et ami, Roland Brice, accompagné de son fils Claude.



Cette exposition, organisée en partenariat avec le Musée d'Histoire et de Céramique, le musée national Fernand Léger et le service culturel de notre commune, est un moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir des pièces importantes dans le parcours de Léger. A découvrir au cœur du village jusqu'au 30 avril 2007.

■ LIRE EN FÊTE : 18ÈME ÉDITION LES 13, 14 ET 15 OCTOBRE 2006

Moment privilégié de dialogue et d'expression de la diversité culturelle, la manifestation Lire en Fête invite pendant trois jours à partager le livre, la lecture, l'écrit, la création littéraire partout en France, et dans plus de 100 pays. A Biot, les festivités se dérouleront pendant 15 jours.



« Les ateliers s'exposent, bibliothèque G.Sand »

Du 13 au 17 octobre 2006 – Salle Vox Populi

Présentation des œuvres réalisés par les élèves adultes de l'atelier d'illustration de Laura Rosano, ainsi que les textes produits par l'atelier d'écriture durant l'année 2005/2006.

Vernissage

Samedi 14 octobre 2006 à 11h

Ce rendez-vous à ne pas manquer, sera l'occasion idéale pour toutes les personnes intéressées par l'illustration ou l'écriture et désireuses de rejoindre les groupes, de venir faire connaissance avec l'ensemble des intervenants.

Tout le monde pourra ensuite découvrir l'exposition autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Enfin, n'oubliez pas que l'atelier d'illustration rouvrira ses portes durant le mois d'octobre, à raison de deux séances par mois (le mardi soir de 20h à 23h). L'adhésion trimestrielle est de 60€ par participant.

Quant à l'atelier d'écriture, il s'agit d'une séance par mois (le samedi après-midi de 15h à 17h) et la cotisation trimestrielle est de 30€ pour chacun des participants.

Les dates de reprise seront communiquées lors de cette journée.



Bibliothèque st-Exupéry «chocolat»

Du 16 au 28 octobre 2006

Une exposition savoureuse à croquer en famille : l'histoire, la fabrication, le commerce, les recettes gourmandes, etc... seront déclinées à travers quelques panneaux richement illustrés mais aussi par plusieurs dizaines d'ouvrages et de vidéos.

Mercredi 25 octobre 2006 de 10h à 18h

- 10h30 : Atelier de fabrication de boîtes à chocolat – 15 enfants de 6 à 10 ans (gratuit sur inscription)

N.B : Les participants devront apporter un emballage ou deux de chocolat à croquer

- 14h00 : Projection du film

« Charlie et la Chocolaterie » de Tim Burton avec Johnny Depp, Freddie Highmore, 2004, durée : 1h56min

Charlie est un enfant pauvre. Travaillant pour subvenir aux besoins des siens, il ne peut s'offrir

les friandises dont raffolent tous les enfants de son âge. Il décide de participer à un concours organisé par l'inquiétant Willy Wonka, le propriétaire de la fabrique de chocolat de la ville. Celui qui découvrira l'un des cinq tickets d'or cachés dans les barres de chocolat pourra pénétrer dans l'univers mystérieux du chocolatier...

- 16h00 : Atelier de fabrication de brochettes de bonbons ou de bracelets fondants – 15 enfants de 4 à 10 ans (gratuit sur inscription)

- 16h30 : Goûter tout chocolat pour les gourmands !

■ AVIS AUX MUSICIENS ET AUX MUSICIENNES DE BIOT !

L'Espace Multimédia vous propose ateliers son : prise de son, mixage, enregistrement de la voix et des instruments de musique en multipistes. Sur rendez vous, un lundi sur deux. Prochaines dates : les 9 et 23 octobre. Tarif : 2€/séance

N'hésitez pas à appeler pour plus de renseignements - Ateliers : Internet, Windows, Video, Photo, M.A.O - Espace Multimédia de Biot - 7, chemin des Bâchettes - 06410 Biot 04 93 74 58 69 - espace-multimedia@biot.fr

■ S'INSCRIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Une nouvelle rentrée (littéraire), c'est généralement l'occasion pour les nouveaux arrivants dans notre commune, mais aussi pour les enfants qui entrent à l'école, etc... de s'inscrire dans l'une des bibliothèques municipales de Biot.

Pour vous inscrire, il suffit de fournir les documents suivants :

- un formulaire d'inscription à remplir
- un justificatif de domicile récent à présenter
- une cotisation annuelle : 1,5€ >12 ans et plus ; gratuit <12 ans

Vous pourrez ensuite emprunter plusieurs types de documents dans chaque structure :

- Livres, magazines (sauf numéro en cours) ou CD : 4 documents / carte pour 3 semaines
- Vidéos : 1 VHS ou DVD / carte pour 1 semaine

Grâce à cette inscription, vous pourrez fréquenter les deux bibliothèques municipales, ainsi que l'espace multimédia (parking des bâchettes).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les bibliothécaires ou à consulter le site de biot : www.biot.fr

AGENDA

Bibliothèque St Exupéry
Comité de lecture / Rencontres de lecteurs «Spécial chocolat»

Samedi 21 octobre de 10h30 à 11h30

Ouvert à tous. Pensez à apporter vos livres coups de cœur et autres ouvrages à croquer !

Exposition photo d'Amadou Sow (Mali)

Du 26 septembre au 15 octobre 2006

Invité d'honneur du Photo Club biotois.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



■ VOS SOIRÉES CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

CARS
Vendredi 6 octobre à 20h30



Dans un monde où les voitures sont bien vivantes, Mc Queen, splendide bolide de course, ne rêve que de compétition. Parti pour courir à la Piston Cup, il atterrit par accident à Radiator Springs. Là, il va se faire de nouveaux amis, qui vont l'aider à découvrir qu'il y a plus important dans la vie que les trophées et la gloire...

PIRATES DES CARAÏBES 2
Vendredi 20 octobre à 20h30

Jack Sparrow doit briser le pacte infernal qui le lie à Davy Jones, capitaine du Hollandais Volant, s'il ne veut pas être damné éternellement. De son côté, le chasseur de pirates Beckett recherche le coffre légendaire qui permettrait de contrôler Jones, afin de débarrasser les Caraïbes de tous les pirates...



MIAMI VICE
Vendredi 17 novembre à 20h30

Ricardo Tubbs et Sonny Crockett se sont infiltrés dans un trafic de drogue à destination de la Floride. La meilleure des infiltrations consistant à jouer sur sa propre identité sans restrictions, l'intensité de l'affaire va pousser les 2 hommes sur la brèche, là où identité et fabrication se mélangent, où flic et voyou ne font plus qu'un...



ESPACE MULTIMÉDIA : LES TELEPHONES IMAGINENT LA VIE

Le projet de collecte de téléphone portable initié par l'Espace Multimédia en partenariat avec l'artiste Tassou se poursuit.

Les animateurs Frédéric et Nicolas viendront à votre rencontre pour collecter vos téléphones portables usagés et recueillir une

anecdote autour de l'usage de votre téléphone sans fil.



● Mairie de Biot
Mardi 3 Octobre

● Marché de Biot
Mardi 17 Octobre

● Marché de Biot
Mardi 24 Octobre

● Marché de Biot
Mardi 14 Novembre

● Espace des arts
et de La Culture
Mercredi 29 Novembre

● Espace des arts
et de La Culture
Mercredi 22 Novembre

● Espace des arts
et de La Culture
Mercredi 29 Novembre



DE L'ASTRO-THEATRE POUR LIBERER L'ARTISTE QUI EST EN SOI !



au Domaine des Courmettes
06140 Tourrettes-sur-Loup

Expressions théâtrales selon les exercices de Didier Strasberg, Andréas Voutsinas et de Peter Brook.

L'Astro-théâtre est proposé par l'association Biotoise Nature, Sciences et Traditions est un nouveau concept qui associe l'astrologie humaniste et transpersonnelle au Théâtre. La carte

astrologique natale est le support indispensable et indissociable de l'expression théâtrale.

Animées par Béatrice Triki et Marie Vag Lugosi.

Renseignements et réservations auprès de Béatrice au : 04.93.65.65.12

Places limitées à 18 participants. Les inscriptions se font par ordre de réception.

Intuition - Imagination - Création les 14 et 15 octobre 2006,

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

FERNAND LÉGER À BIOT 1949-1955

A son retour des Etats-Unis en janvier 1946, Fernand Léger retrouve ses ateliers, rue Notre-Dame-des-Champs à Paris et place Jules Ferry à Montrouge. Pendant son exil, Roland Brice son élève a gardé et surveillé les ateliers de son maître. Pour le remercier de cette fidélité Fernand Léger propose à Roland Brice, initié aux arts du feu, de lui installer un atelier de céramique. Le contact de Roland Brice est André Verdet qui lui conseille le village de Biot encore actif de plusieurs ateliers de poteries.

En 1949 la famille Brice, s'installe à Biot impasse des Roses, et commence dans l'atelier une grande production de céramiques, recherches de motifs de formes et de couleurs pour l'artiste, adaptation de techniques nouvelles pour le céramiste. Avec l'utilisation des émaux traditionnels des potiers de la région achetés à Golfe-Juan, les premiers essais ne sont pas satisfaisants. La terre rouge couverte d'émaux sobres ne correspond pas aux attentes de Léger. Il commande spécialement des émaux très vifs et transparents, pour sa nouvelle production. Léger envisage alors la fabrication de bas-reliefs de grandes dimensions pour les intégrer au mur. Les céramiques de Léger ont comme source d'inspiration ses propres œuvres peintes entre 1936 et 1938. Roland Brice aidé de son fils Claude, prépare l'agrandissement des motifs, fabrique les moules, et règle peu à peu les problèmes techniques. Léger est très présent dans l'atelier des Brice, à chaque étape de la fabrication il apporte des corrections, pose les couleurs. Ainsi prendront forme dans l'atelier biotois, des pièces uniques, ou des séries aux multiples jeux de couleurs et de formes.



Où vivait il ?

Parfois locataire dans différentes maisons du village, il séjournait aussi de façon confortable au mas des Orangers alors hôtel, dans les années 50.

Il voyait ses anciens élèves comme Roland Brice bien sûr et son fils Claude, Pierre Faniest venu s'installer à Biot sur les conseils de Nadia Léger, Lino Melano et Heidi son épouse. Il retrouvait à Roquebrune Cap Martin son ami Le Corbusier et ses amis peintres et collectionneurs au restaurant Coco Beach à Nice, à La Colombe d'or à Saint-Paul de Vence ou à Juan-les-Pins.

Dans l'atelier des Brice, impasse des Roses, un espace d'exposition est aménagé pour présenter les céramiques de Léger. En juin 1952, à l'occasion du vernissage de l'exposition Sculptures Polychromes, le photographe Denis Brihat, installé à Biot, réalise quelques portraits. Léger achète la propriété du mas Saint André, chemin du val de Pôme, en 1955 peu de temps avant de disparaître le 17 août 1955.

Brigitte Hedel-Samson, Conservateur du Musée National Fernand Leger pour le Groupe Patrimoine

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER À BIOT RÉOUVERTURE FIN AUTOMNE 2006

Le musée national Fernand Léger, exemple remarquable de l'architecture des années 60, rouvre ses portes. Grâce aux travaux engagés, le musée installé au cœur de la nature offrira désormais de beaux espaces d'accueil et un confort de visite considérablement amélioré.

La proposition de l'architecte Marc Barani, sélectionné par concours, a été d'ouvrir les espaces intérieurs pour offrir au bâtiment une plus grande transparence sur le jardin.

Au rez-de-chaussée, accueillant le public, la nouvelle billetterie et librairie-boutique. Puis leur succèdent, l'atelier des adultes et des enfants et les salles d'expositions temporaires. A l'occasion de la réouverture, une exposition est organisée autour d'une peinture majeure des collections, Les Constructeurs, oeuvre emblématique du musée, ainsi que de nombreux dessins et toiles de cette série. Un catalogue sera édité par la Réunion des Musées Nationaux.

La collection permanente de peintures, étudiées et restaurées, est

présentée au premier étage. Les aménagements proposés pour mettre en valeur les œuvres ont permis un nouvel accrochage, une meilleure visibilité et la création d'un espace de lecture et de repos facilitant la visite de la collection permanente dont on pourra plus aisément appréhender la qualité exceptionnelle.

Les propositions de Marc Barani sont complétées par une scénographie de Birgitte Fryland qui respecte les espaces dessinés par les architectes André Svetchine, en 1960, et Bernard Schoebel, en 1987.

Le mobilier intérieur et extérieur a été conçu par le designer Eric Benqué. Il est fonctionnel, simple et solide. Le module en bois moulé qu'il a créé se décline selon sa position, en banc, en pupitre ou en table, reprenant ainsi la recherche de construction picturale de Fernand Léger.

Cet aménagement intérieur est en harmonie avec l'aménagement du jardin confié à la société ALEP dont le directeur, le paysagiste Philippe Deliau, a proposé un chemin partant du parking du

musée et débouchant immédiatement dans le parc. Les essences de plantes au feuillage persistant choisies par Henri Fisch au moment de la construction du musée en 1960 ont été respectées et sont mises en valeur par de nouvelles plantations.

L'accès plus convivial, permet de découvrir d'abord le jardin puis l'ensemble du bâtiment, particulièrement mis en valeur, au centre du parc. (Ils seront, de nuit, éclairés par des lumières indirectes.) Le personnel d'accueil et de surveillance du musée est habillé par Chacok, la maison de prêt-à-porter installée à Biot tenues sobres et en même temps colorées, image caractéristique du style Chacok.

L'ensemble de ces travaux - et notamment la nouvelle circulation plus simple et plus conviviale - permet de mieux recevoir tous les publics.

Toute l'année, le musée organise des activités pour les enfants et pour les adultes, ateliers, projections de films, concerts et un nouveau cycle de conférences d'initiation à l'art moderne



CRÉDIT PHOTO : DENIS BRIHAT « FERNAND LÉGER », 1952 © ADAOP

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

UNE BONNE RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire a été l'occasion de visiter toutes les écoles avec Monsieur le Maire et les services municipaux afin de s'assurer que tout était en place. Effectivement, le personnel d'entretien avait fait son maximum, comme à son habitude, ainsi que les services techniques. Nous avons enregistré une légère baisse globale de l'effectif : 907 élèves contre 911 l'année dernière. Nous notons une baisse en primaire de 43 enfants, compensée par une hausse d'élèves en maternelle de 39. Cela implique des

classes bien pourvues pour les écoles maternelles de la Calade Saint Roch et d'Eugène Olivari. Un service de bus supplémentaire permet aux enfants qui habitent au delà du chemin de Saint Julien d'aller à l'école du Moulin Neuf. Comme il s'y était engagé, Monsieur l'Inspecteur de circonscription était présent pour la rentrée des maternelles à l'école Eugène Olivari, pour constater le nombre réel des enfants. Avec les effectifs enregistrés à ce jour, il n'y aura pas de nouvelle classe. Nous serons vigilants quant



à l'évolution de ceux-ci. La qualité pédagogique du Centre de Loisirs « Enfant » (animations durant les temps périscolaires cantine, garderie du soir et l'accueil du mercredi) est de plus en plus appréciée par les parents et les enfants. Cette année, la municipalité mettra à disposition 6 animateurs de plus pour accueillir les enfants. Comme nous l'avions annoncé, de nombreux travaux concernant la sécurité ont été réalisés durant la période estivale : vérification générale des sanitaires, vérification et mise en conformité des installations électriques, vérification des systèmes d'alarme et des boîtes rouges à clés des portails, vérification des grilles d'eau pluviale des cours, etc...



Près de 270 000 € de travaux effectués cet été dans les écoles

Rénovation complète de la cuisine de la Calade Saint Roch	250 000 €
Aménagement de la salle de bibliothèque (BCD Langevin)	9 500 €
Achat d'une cellule de refroidissement (Olivari)	3 800 €
Remplacement du grillage de la cour sur 50 m (Calade Saint Roch)	3 600 €
Pose d'étagères et de tableaux en liège dans 6 classes	1 100 €
Mise en sécurité du muret du couloir primaire (Eugène Olivari)	
Déconnexion bac à graisse suite aux odeurs (Paul Langevin)	
Pose de stores de type « vénitien », Mise en peinture de deux classes, Peinture des jeux dans les cours, etc.....	

Chaque fois que cela est possible, les travaux sont réalisés en régie municipale. Nous utilisons au mieux leurs nombreuses compétences, afin de mieux utiliser les deniers publics.

Effectifs	907	911	
Garderie du matin	260	250	
Cantine	870	868	
Garderie du soir	150	108	42 élèves en plus
Etudes surveillées	213	180	33 élèves en plus
CLSH du mercredi	147	102	45 élèves en plus

Une bonne rentrée scolaire, c'est surtout le résultat du bon travail des services. J'en profite pour remercier tous les agents du Pôle Education et principalement, Sylvie Santagata, responsable du pôle.

Saluons l'arrivée dans la commune des nouveaux instituteurs : Madame Esther Marcucci, primaire Moulin Neuf, Messieurs Alain Jolivet, primaire de la Calade Saint Roch et Patrick Singéry, directeur de l'école maternelle de la Calade.

*Gérard Corboli
Adjoint délégué à l'éducation*

BIOT- VERNANTE : DEUX JEUNESSES QUI SE RESSEMBLENT!

Au mois de juin 2006, le service jeunesse de Biot a organisé un échange avec Vernante (Italie) dans le cadre du jumelage. L'équipe a préparé et travaillé ce projet avec un groupe de 8 jeunes.

Le départ s'est fait le samedi 11 juin 2006. Comme prévu, les jeunes biotois étaient au rendez-vous et motivés. L'arrivée à Vernante : pique-nique avec Béppé, l'après-midi, les jeunes de Vernante ont organisé un match de football. Ce match a permis la première rencontre entre les deux groupes. Les jeunes ont été invités autour d'un pot, ce qui a permis de faire connaissance après avoir

laissé l'esprit de compétition au vestiaire. Au programme de la soirée, repas copieux en présence de Fréderica Chiamonti (responsable du service jeunesse à Biot), Alessio (responsable de la culture au sein de la mairie de Vernante), Philippe Mouradian (adjoint au maire à Biot) et Béppé (réfèrent vernantin du jumelage). Ce moment a été l'occasion de se présenter et de parler de l'avenir en terme de projets. Les jeunes de Vernante et de Biot se sont retrouvés pour faire la fête ensemble et lors de cette soirée, un contact et des liens se sont tissés entre eux, à tel que les jeunes étaient heureux de partager,



une danse, un rire, un mot de français ou en italien et tout simplement un moment agréable. Bien évidemment, la journée du dimanche était tout aussi amicale grâce aux olympiades organisées par les jeunes vernantins. Pour le groupe de jeunes, cette expérience fût positive. En tout cas ce fut un sentiment partagé par les jeunes biotois et vernantins qui comptent bien réitérer ce genre d'action et d'échange.



LE SERVICE PETITE ENFANCE DE LA COMMUNE S'AGRANDIT !



Le service Petite Enfance de la commune vient de s'enrichir d'une nouvelle structure. Je souhaite en tout premier lieu remercier toutes les personnes dont le désir de bien faire s'est conjugué avec notre

désir de réussir :

- la Caisse d'Allocations Familiales qui nous a soutenus financièrement malgré le démarrage difficile et nous a fait confiance,
- le Conseil Général pour son soutien financier, ses judicieux avis,
- la CASA et le SYMISA pour leur soutien financier,





- l'architecte et son équipe, toujours soucieux des enfants,
 - les entreprises qui ont travaillé avec rapidité et dans un climat de bonne entente,
 - les services de la commune qui ont supporté un surcroît de travail et qui ont su donner la priorité à ce projet,
 - toute l'équipe de la petite enfance qui a accepté le challenge du changement et de la nouveauté pour progresser ensemble,
 - les parents des enfants pour leur disponibilité et, surtout, tous les enfants que nous accueillons pour savoir nous donner envie tous les jours de les voir rire, s'épanouir et grandir.

En 2006, dans une commune où le taux d'activité professionnelle des parents est record, il est utile et nécessaire d'augmenter les places d'accueil de la petite enfance et de permettre aux parents de concilier vie familiale, professionnelle et personnelle.

Cette expression de la solidarité envers les familles et la petite enfance est une valeur forte des orientations communales partagées par tous.

Nous sommes fiers de vivre dans une communauté qui a pleinement conscience que l'enfant est le pivot de la société de demain, et qui admet que son bien être et son éducation doivent être une préoccupation première des adultes d'aujourd'hui.

Nous essayons de réussir maintenant, la qualité de l'accueil des parents et des enfants au sein des structures et nous savons aujourd'hui plus que jamais, que réussir un projet ensemble c'est avant tout s'entendre sur les valeurs qui nous fédèrent. Aussi, nous avons construit notre dynamique d'accueil autour de 6 principes de base afin d'être capable d'accompagner les enfants et les familles dans leur découverte et leur appropriation d'un autre lieu de vie.



• Réponses aux besoins des familles Botoises :

L'ensemble du personnel de la petite enfance partage le même projet, appartient à la même équipe et mutualise les ressources de la commune pour répondre au mieux aux besoins des familles.

• Dynamique de projet :

La société est en perpétuel mouvement, les façons de vivre et les besoins des familles diffèrent et changent, les obligations légales et morales liées à la gestion des risques, au principe de précaution et au respect de l'environnement sont de plus en plus prégnantes. Nos structures d'accueil, leur organisation et le personnel qui les animent doivent être capables d'adaptation.

• Dynamique d'amélioration continue de la qualité du service rendu :

La qualité de l'accompagnement de l'enfant est liée à la place que l'on donne aux parents dans l'élaboration, l'évaluation et le souci d'amélioration constante du projet.

• Accueil des enfants différents :

Grâce à ses orientations, aux moyens qu'elle met à disposition et à la formation des personnels, la commune s'engage à accueillir les jeunes enfants quelle que soit leur particularité, quelle que soit la nature du handicap avec lequel ils vivent avec comme seul limite l'intérêt de l'enfant.

• Dialogue et respect de chacun :

La dynamique de partage, d'enrichissement mutuel et de désir d'amélioration est fondée sur la capacité des uns et des autres à se parler, à dire leurs difficultés, leurs souhaits, leurs idées nouvelles, leurs critiques. Chaque remarque est une occasion de s'améliorer. L'objectif de l'équipe petite enfance est d'arriver à créer une harmonie dans le respect des différences, des souhaits et des contraintes de chacun.

En espérant que la mise en œuvre au quotidien de ces principes saura garantir le bien être de tous.

*Catherine SENS MEYE
 Adjointe à la petite enfance, à l'action sociale, et à la solidarité des générations*

UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR UN PROJET PETIT ENFANCE GLOBAL



Grâce à l'ouverture du Centre multi-accueil « L'Orange Bleue », le service Petite Enfance étoffe sa capacité d'offre d'accueil pour le tout-petit.

Nous pouvons ainsi proposer des solutions variées aux familles : accueil collectif, familial, permanent ou occasionnel et chaque demande peut trouver une solution adaptée.

Avec des assistantes maternelles réparties sur tous les secteurs de la commune, une structure collective au village et une seconde, dans le quartier Saint-Philippe, des places réservées à nos citoyens à la halte-garderie parentale « La Halte Verte », que la mairie soutient financièrement, les Botois peuvent ainsi obtenir une place d'accueil proche de leur domicile.

Afin de faciliter les démarches des parents qui veulent inscrire leur enfant sur la liste d'attente des structures, une inscription commune à tous les lieux d'accueil est possible dès le début de la grossesse ou dès l'obtention de

l'agrément pour les procédures d'adoption. Cette inscription est enregistrée sur rendez-vous auprès du Service Petite Enfance.

Un projet commun à tout le service, permet à chaque enfant et à chaque parent de trouver sa place. L'ambition du service est de créer une unité de regard porté sur l'enfant et sur sa famille. Ainsi, quelle que soit la professionnelle qui accueille l'enfant, celui-ci est placé au centre des préoccupations et chaque équipe va établir un lien avec les parents afin de collaborer de manière efficace et confiante. La rencontre entre des enfants et des adultes différents permet à tous d'apprendre le respect de soi et des autres.

En outre, une démarche de formation continue du personnel est développée afin de répondre au mieux à la qualité de l'accompagnement des enfants accueillis. Chaque membre de l'équipe du service petite enfance s'attache ainsi, à permettre à chaque enfant de s'épanouir dans des lieux de vie stimulants et riches tout en respectant ses besoins propres.

La nouvelle envergure que prend le Service Petite Enfance, permettra, nous le souhaitons, d'apporter une réponse plus adaptée aux familles en attente de solution d'accueil.

*Monique Campeggio
 Coordinatrice petite enfance*





PROJET ÉDUCATIF DES STRUCTURES

Une nouvelle année qui commence, les DiaBiotins et les Farfadets accueillent les nouveaux copains de l'Orange Bleue.

Nous voilà plus de 80 enfants aujourd'hui à butiner les fleurs du service Petite Enfance et nous allons vous faire partager quelques uns de nos secrets :

- Les chamailleries et les éclats de rire avec les copains,
- La peinture surtout avec les doigts,
- Les bonhommes et les escargots en pâte à modeler,
- Les courses de motos (à pédale),
- Les glissades du toboggan,
- Souffler nos bougies d'anniversaire...

Avec les copains, on peut même jouer aux chevaliers, donner à manger à nos doudous, jouer avec les voitures, écouter des histoires merveilleuses, se prendre pour des musiciens et même chanter à tue-tête...

Et surtout profiter des câlins et du réconfort des adultes quand nous en avons besoin tout au long de la journée en attendant papa et maman.

Aux Diabiotins et aux Farfadets, l'équipe éducative a centré son projet d'année sur l'écoute des enfants, l'initiation à des activités nouvelles en douceur au rythme de chaque enfant, les animaux serviront de fil conducteur tout au long de l'année

A l'Orange Bleue, l'équipe éducative travaille plus particulièrement la notion de bienveillance notamment au travers de l'accueil de l'enfant et de sa famille, le fil conducteur est inspiré de la qualité environnementale du bâtiment et passe par le bois, la terre, l'air et l'eau.



Christine LE GOFF



Sandrine POUSTIS



Magali DEVALLE

N'oubliez pas chers parents : nos portes vous sont toujours grandes ouvertes et nous vous attendons pour partager tous nos autres secrets avec le souhait que vous participiez pleinement à la vie de nos structures.

Christine LEGOFF
Directrice des DiaBiotins

Sandrine POUSTIS
Référente crèche familiale

Magali DEVALLE
Directrice de l'Orange Bleue

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT (RAM).

Le relais est un lieu de proximité qui permet aux assistantes maternelles et aux parents de rencontrer une équipe de professionnelles de la petite enfance (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture). Il permet aux assistantes maternelles de se regrouper et de trouver des réponses à leurs questions. Le relais propose des animations pour les enfants.

Les parents sont informés des différents modes de garde existants. Il informe également les parents employeurs et assistantes maternelles.

Il organise également des réunions débats sur des thèmes variés : l'alimentation, la sécurité...

Le RAM se déplace sur tout le département et sur la commune : il est possible de rencontrer l'équipe tous les 2^e mardis matin de chaque mois, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Eugène Olivari dans le quartier de Saint Philippe, entre 9H30 et 11H30.

Le relais assistantes maternelles fait également office de Point Infos Familles (PIF). C'est donc

également un lieu d'accueil, d'information et d'orientation destiné aux familles. Celles-ci peuvent y trouver toutes les informations, nationales et locales, pour des démarches administratives ou associatives. De la naissance au 4^e âge, les accueillants des PIF donnent la bonne information et orientent vers le bon interlocuteur. Les Points Infos Famille travaillent en partenariat avec les organismes et associations proposant des services au public.

Le Relais Assistantes Maternelles travaille en partenariat avec le Service Petite Enfance afin de répondre le mieux possible aux attentes des familles.

LE POINT SUR LE CONTRAT ENFANCE

Au travers du Contrat Enfance conclut avec la commune pour la période de 2004 à 2008, les actions en direction des 0-6 ans sont largement soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales. Avec, en 2004, 707 enfants de moins de 6 ans et 385 enfants inscrits en école maternelle, la commune de Biot a voulu continuer de marquer sa volonté de placer le tout petit au centre de ses préoccupations.

C'est pourquoi, à travers le Contrat Enfance, la municipalité a

pris des engagements qui consistent à optimiser l'utilisation des équipements et des services pour satisfaire au mieux les besoins des familles : développement des modes d'accueil, bonne implantation des équipements et services ainsi que l'aménagement des horaires et de l'amplitude d'ouverture.

Concrètement cela se traduit par des actions :

- **AU NIVEAU QUANTITATIF :**
- **Octroi de places**

pour les Biotois à la Halte-garderie parentale «La Halte Verte» située dans le quartier de l'Île Verte à Valbonne.

- **Maintien de la crèche familiale**

- **Développement du nombre de places d'accueil en CLSH maternelles.**

- **Ouverture du centre multi-accueil « Les DiaBIOTins en 2002 (25 places)**

- **Ouverture du centre multi-accueil «l'Orange Bleue», le 4 septembre dernier. (42 places)**

• **AU NIVEAU QUALITATIF :**

- **Participation des familles à un niveau proportionnel** à leurs capacités financières sur la base de barèmes (obligatoires et avec une tarification à l'heure pour l'accueil des moins de 4 ans).

- **Informatisation de la gestion des structures**

- **Mensualisation en cas d'accueil régulier,**

- **Création d'un comité de pilotage** qui suit la demande en places d'accueil et la réponse apportée aux familles.

En contrepartie de cet engagement de notre capacité à faire la preuve d'une bonne gestion des structures, la Caisse d'allocations familiales verse une prestation de service «Contrat Enfance» à hauteur de 70 % de ce qui reste à la charge de la commune, déduction faite de la participation des parents et du Conseil Général.

La coordinatrice du service Petite Enfance a pour mission de suivre le bon déroulement de ce contrat dans toutes ses étapes mais aussi de permettre aux familles, à travers les solutions possibles, de trouver une réponse adaptée à leurs besoins.

Elle est le premier maillon du dialogue de qualité que nous souhaitons voir instaurer avec les parents.

Catherine SENS MEYE
Adjointe à la petite enfance, à l'action sociale, et à la solidarité des générations

Monique CAMPEGGIO
Coordinatrice contrat enfance



L'ORANGE BLEUE : BILAN DE L'OPÉRATION

UNE ARCHITECTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Le programme de construction du Centre multi accueil de Biot a exprimé une exigence particulière sur la relation du bâtiment avec son environnement immédiat, ainsi que sur la gestion technique et financière de l'établissement.



L'ORGANISATION FONCTIONNELLE ET SPATIALE :

Le dépose minute pour véhicules assure la sécurité des mouvements d'enfants et des parents.

Le bâtiment est accessible aux camions de pompiers par une voie de desserte réservée, dimensionnée aux normes.

- **la différenciation des flux est assurée** : par la « marche en avant » pour chariot des repas et des linges et l'hygiène de tous, accès arrière pour les parents et visiteurs, accès avant pour personnel et enfants.

- **les dispositions paysagère**

et anti-phonique à l'égard des voies de circulation :

Talus planté anti-bruit protégeant le bâtiment des pollutions sonores de la RD 504 (entrée de Sophia-Antipolis), toiture végétalisée différée. L'isolement acoustique des façades atteint en cas d'exposition directe près de 38dB (A) route en exposition partiellement masquée soit -3 à soit -6 dB (A) route. La présence d'un merlon, obtenu par un transfert de terre se situant dans la partie haute du terrain, permet ainsi de masquer les voies et réduit l'effet de propagation des bruits. L'arrêté du 9 janvier 1995 concernant les établissements d'enseignement, les durées de réverbération, les isollements aux bruits d'impacts et bruits d'équipement est respecté.

- **la souplesse et la facilité d'exploitation** : plan libre, circulations fluides, nettoyage sans encoignures, entrée de service bien séparée, les cours sont accessibles directement de chaque section.

- **l'optimisation de l'économie du projet et de ses coûts d'exploitation** : construction bois, large auvent et épais grenier assurant l'inertie thermique du bâtiment et, sur l'année, le « lissage » de la courbe des températures. Dispositifs d'économie de fonctionnement (chasses double-flux, rideaux d'opacité, vmc...). L'éclairage

naturel est particulièrement pris en compte.

Les circulations sont dotées d'un éclairage naturel latéral, qui permet de couper l'éclairage artificiel grâce des capteurs de luminosité. L'allumage est piloté par des capteurs de présence, avec possibilité de forçage automatique par secteur au interclasses. L'eau chaude sanitaire est solaire .

le choix intégré des procédés et produits de construction.

Cette cible est naturellement traitée par les procédés mis en œuvre, en tenant compte de l'état actuel des connaissances et des réglementations.

On retiendra en particulier :

- murs façades à ossature bois
- isolation de la toiture renforcée
- vitrages à faible émissivité,
- peintures NF environnement,
- produits de traitement du bois non nocif (sel de bore)

ESPACES EXTÉRIEURS

- **Intégration paysagère des lisières du terrain dans le contexte naturel de Sophia Antipolis**, par l'utilisation d'une végétation indigène (à dominante de Chênes).

- **Structuration des espaces internes** par l'emploi de végétaux présentant un aspect de floraison en masses.

- **Respect de certains principes de sécurité, par rapport aux enfants**, comme l'utilisation de végétaux non mellifères et ne présentant pas de caractère de dangerosité (piquants, par ex).

- **végétaux des espaces verts adaptés au climat**, peu consommateurs d'eau d'arrosage.



Dominique
PETRY AMIEL
Architecte



LE POINT DE VUE DU RESPONSABLE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE DE LA COMMUNE

Malgré plus de 200 ouvrages de bâtiment réalisés à des niveaux de responsabilité divers (maître d'ouvrage, entreprise ou maître d'œuvre), j'ai toujours le sentiment, à la fin de chaque projet, d'un travail inachevé.

Pourtant sur celui du centre multi-accueil «l'Orange Bleue», je mesure que nous pouvons être satisfaits du travail accompli. Quatre mois après les remises des clefs par l'équipe de maîtrise d'œuvre, cette réflexion se concrétise par un signe très distinctif, l'après réception, qui marque généralement le début des critiques, l'apparition des vices cachés, les erreurs de conception etc... se déroule dans un climat serein avec les différentes entreprises.

Les services techniques peuvent, sur deux points essentiels, savourer une certaine satisfaction. Avoir mené ce projet dans les

délais, favorisant une ouverture de l'établissement en douceur et ainsi permettre à la nouvelle équipe de la petite enfance, extraordinaire de gentillesse, de s'approprier le bâtiment crescendo.

Avoir eu l'entière confiance des élus, aucune pression ni contrainte dans notre mission du suivi des travaux, nous a permis de travailler dans une grande sérénité.

Une autre satisfaction et pas la moindre, c'est d'avoir maîtrisé les coûts car on peut noter une augmentation d'à peine 4.5% sur un budget global de 1 600 000.00 €.

Pour finir en tant que technicien, il ne me reste qu'à vous dire à bientôt sur le prochain projet.



Jean-Pierre
LAGARDETTE
Maître d'ouvrage

RENCONTRE AVEC LA MAMAN DE TIBO ET TOMA

- Que pensez-vous de la nouvelle structure l'Orange Bleue ?

Elle est magnifique. Bien adaptée aux petits, elle est très spacieuse et lumineuse. De plus, les auxiliaires sont nombreuses, ce qui permet d'avoir une attention particulière à chaque enfant. On sent que les petits sont bien, on a moins d'angoisse à les laisser. En plus,

le centre est réalisé de façon à ce que les enfants puissent se rencontrer et jouer ensemble malgré les différences d'âge et, pour moi, c'est un vrai plus pour leur épanouissement.

- Qu'est ce que l'Orange Bleue a changé pour vous ?

Avec des jumeaux, il n'était pas évident de trouver une assistante maternelle, donc c'est un vrai soulagement. En plus, je suis institutrice, donc le système à la carte est idéal dans mon cas.



AU NIVEAU DE L'INFORMATIQUE



L'évolution du service de la Petite Enfance avec la création de l'«Orange Bleue» a été accompagnée de restructurations informatiques

au sein de la commune. Des extensions aux réseaux actuels ont été réalisées et ont permis d'optimiser l'infrastructure et le fonctionnement du service. Ainsi, les centres multi-accueil communaux sont interconnectés avec le site central de la mairie via des liaisons sécurisées de type VPN.

Cette nouvelle organisation permet aux différentes structures de partager, en temps réel, les mêmes bases de données hébergées en mairie.

Le service peut donc compter sur un nouvel environnement plus

sécurisé et plus fiable pour un meilleur service à la population. A l'instar du service Petite Enfance qui utilise déjà, pour l'ensemble de ses structures un logiciel de suivi des contrats d'accueil des enfants et de facturation, les autres services pourront bientôt bénéficier du même logiciel pour le suivi de leurs prestations et de leurs facturations aux usagers.

Fabrice BERGER
Frédéric BONNASSIE
Informaticiens

CARTE D'IDENTITE DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEIL COLLECTIF «LES DIABIOTINS»

- Directrice : Christine LEGOFF
- Type d'accueil : collectif
- Capacité d'accueil : 25 enfants
- Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h30
- Adresse : 6 Bis Chemin neuf
Tél. 04.92.91.59.70 / Fax. 04.92.91.59.71
e-mail : petiteenfance@biot.fr

MULTI-ACCUEIL «L'ORANGE BLEUE»

- Directrice : Magali DEVALLE
- Type d'accueil : collectif
- Capacité d'accueil : 42 enfants
- Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h30
- Adresse : 1150 Avenue St-Philippe
Tél. 04.97.21.03.79
e-mail : petiteenfance@biot.fr

MULTI-ACCUEIL FAMILIAL «LES FARFADETS»

- Référente : Sandrine POUSTIS
- Capacité d'accueil : 12 enfants
- Type d'accueil : accueil des enfants aux domiciles des assistantes maternelles et regroupement collectif des enfants 2 fois par semaine.
- Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h30
- Adresse : 6 Bis Chemin neuf
Tél. 04.92.91.59.70 / Fax. 04.92.91.59.71
e-mail : petiteenfance@biot.fr

SERVICE PETITE ENFANCE

- Pré inscriptions
- Renseignements sur les possibilités d'accueil
- Contact : Monique Campeggio
- Adresse : 6 Bis Chemin neuf
Tél. 04.92.91.59.70 / Fax. 04.92.91.59.71
e-mail : petiteenfance@biot.fr



L'EQUIPE AU MULTI-ACCUEIL «LES DIABIOTINS» :

1. Catherine BOUQUILLON (AP)
2. Dalida PALOMBO (AP)
3. Lesly FERNANDEZ (AP)
4. Magali MARTINEZ (AP)
5. Laetitia FINKA (AP)
6. Laure UGOLINI
7. Gisèle RIGHI
8. Adeline BUCETA
9. Nathalie MARCHAND

LES ASSISTANTES MATERNELLES CRÈCHE FAMILIALE «LES FARFADETS» :

1. Aline BUFFA
2. Claude MARCIANO
3. Patricia LENOCI
4. Danielle RIGUCCINI
5. Martine GRANIER

L'EQUIPE AU MULTI-ACCUEIL «L'ORANGE BLEUE» :

1. Aurore TROPHEME (EJE)
2. Stephanie MERCIER (EJE)
3. Alison DELVAL (AP)
4. Laurence CAUSSE
5. Vanessa AVENA
6. Pascale AMATHIEU (AP)
7. Mélanie PASCAL
8. Jacqueline GATEAU (AP)
9. Sophie IANNICOLA
10. Lucette FERNADEZ
11. Natacha VOISE (AP)
12. Gaëlle BORGOGNO (AP)
13. Audrey GOUSSU (AP)
14. Nathalie TREHIN
15. Lydie PRADELLI
16. Jocelyne ALLAVENA (AP)

EJE : Educatrices de Jeunes Enfants (équipe de direction)
AP : Auxiliaire de puériculture

L'EQUIPE DE DIRECTION



Monique CAMPEGGIO
Coordinatrice Contrat Enfance
Infirmière puéricultrice
Directrice crèche familiale



Christine LE GOFF
Educatrice Jeunes Enfants
Directrice des DiABIOTINS



Sandrine POUSTIS
Auxiliaire de puériculture
Référente crèche familiale



Magali DEVALLE
Infirmière puériculture
Directrice de l'Orange Bleue



Zahera ETTER
Médecin pédiatre

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

LA NAVETTE GRATUITE DU MARCHÉ FONCTIONNE TOUTE L'ANNÉE !

Une bonne résolution de rentrée pourrait être de laisser sa voiture au garage pour se rendre au marché avec la navette gratuite, qui dessert désormais, quatre quartiers le mardi matin : les Vignasses, Saint Julien, la Chèvre d'Or et les Cabots/ la Romaine. Faites nous part de vos remarques pour nous permettre d'améliorer ce service. Les horaires et circuits sont disponibles à l'Office de Tourisme.



LES PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Depuis l'année 2000, le partenariat avec différentes associations a permis la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement sur les parcs naturels départementaux. Le programme permet à tous les publics de découvrir les richesses naturelles de notre environnement. Cette action de valorisation des parcs départementaux s'articule autour de trois axes : la **citoyenneté**, l'**éducation à l'environnement**, la **culture scientifique centrée sur le patrimoine**.

ATELIER TECHNIQUE

les secrets de la nature à travers des expériences, des jeux, des observations... Un animateur aidera le public à trouver des réponses à ses questions, avec du matériel mis à disposition et des ouvrages spécialisés. L'accès est possible à tout moment.

SORTIE DÉCOUVERTE

d'une durée de deux heures, ces visites guidées de sensibilisation conduisent le public vers la nature avec pour objectif l'éveil des sens. Grâce à des activités plus techniques et instrumentalisées, le public peut approfondir ses connaissances sur la flore, les champignons, les insectes, le sol, la géologie, l'eau..



ATELIER TECHNIQUE

10h-13h30 / Sortie découverte : 14h30 à 16h30

PARC DE LA BRAGUE

RDV au pont des Tamarins

Mercredi 4 octobre :
Truite et reproduction

Samedi 7 octobre :
Invertébrés aquatiques

Samedi 21 octobre :
Plantes méconnues

PARC DE VAUGRENIER

RDV prairie des jeux d'enfants RD35

Mercredi 4 octobre :
Sol un milieu vivant

Mercredi 18 octobre :
Eau et pollution

Mercredi 25 octobre :
Oiseaux sédentaires

VIE DE QUARTIER VIE DU VILLAGE

LES ACTIONS EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Le budget 2006 consacré aux subventions aux associations est de 421 340 €. Les associations culturelles et sportives très investies dans les manifestations publiques se partagent de manière équitable 86% de ce budget.

Hormis ces soutiens financiers particuliers, la commune s'implique beaucoup dans l'accompagnement et le conseil aux associations sur le plan de la communication leur permettant ainsi de faire connaître davantage à la population leurs nombreuses activités.

L'ouverture de l'espace multimédia a offert également aux associations la possibilité de bénéficier d'un lieu convivial de travail et de recherche leur permettant d'être plus efficaces encore dans leur domaine d'action. Le Club micro-informatique, association venue enrichir l'année dernière le tissu associatif biotois, est prêt à les accompagner dans les locaux même de l'Espace Multimédia.

Afin de développer les relations amicales qui se construisent au sein de ces associations, la commune leur propose aussi de disposer du four communal pendant les trois périodes de l'année au cours desquelles il est mis en chauffe.



Fière de la richesse de la vie associative biotoise, la Municipalité organise chaque année la Fête des Associations car elle y voit un moment privilégié de rencontre avec la population.

Pour compléter ce carrefour d'informations, Biot Infos édite chaque année, avec le concours des Présidents des Associations, un Mémento des Associations. La nouvelle édition est parue au mois de septembre.

La qualité du travail mené par les associations biotoises mérite d'être soutenue par d'autres partenaires financiers que la commune comme le Conseil Général, le Conseil Régional ou autres organismes plus spécifiques comme le Centre National de Développement du Sport.

*Claudette Brosset,
Adjointe Déléguée à la Vie du Village
et des Quartiers*



ASSOCIATIONS : COMMENT MIEUX FINANCER VOS PROJETS ?

Une association a toujours intérêt à diversifier ses sources de financement, non seulement pour assurer et développer ses projets mais aussi pour acquérir une certaine indépendance et une liberté d'action vis-à-vis de la commune que se retrouve trop souvent comme seul partenaire financier.

Dans quel cadre une association peut être bénéficiaire d'une subvention publique ?

Une association est éligible à une subvention de la part d'une collectivité locale si son dossier de demande de subvention remplit les conditions suivantes :

- Avoir un intérêt local, communal, départemental ou régional selon le partenaire sollicité
- Présenter un équilibre budgétaire
- S'inscrire dans les orientations choisies par la collectivité locale sollicitée

Mais la subvention n'est pas un droit pour son bénéficiaire, il appartient donc à l'association de convaincre le partenaire qu'elle sollicite de l'éligibilité de son projet en présentant un dossier motivant et sincère.

Quelles dépenses peuvent donner lieu à subvention ?

D'une manière générale, les sub-

ventions peuvent concerner des dépenses relatives :

- au fonctionnement ordinaire de l'association,
 - à la réalisation de certains investissements,
 - à l'organisation d'un projet ou de manifestations exceptionnelles,
- Ensuite, selon la politique de la collectivité locale sollicitée, certaines dépenses spécifiques peuvent être prises en compte. C'est ainsi que le Département prend fréquemment en charge les frais particuliers résultant de la présence de sportifs classés sur les listes nationales de haut niveau parmi les membres de l'association.

COMMENT CONSTITUER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT OU DE LA RÉGION ?

• LE CONSEIL GÉNÉRAL

Les demandes sont à établir sur dossier spécifique obtenu en s'adressant à :

Monsieur le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes BP 30007, 06201 NICE Cédex 3
Indiquer de préférence la sous-direction concernée (Education / Sport et Jeunesse / Culture ou autre)

Dépôt des dossiers :

chaque année entre le 1er septembre et le 31 octobre pour l'année suivante.

Contact :

Site Internet : www.cg06.fr
Conseiller Général du canton Biot-Antibes : M. Eric Pauget, Mairie d'Antibes - Cours Masséna - BP 2205 - 06606 ANTIBES Cédex



• LE CONSEIL RÉGIONAL

Un « document d'aide à l'établissement d'un dossier de demande de subvention » est disponible sur le site Internet de la Région.

A noter, la Région n'intervient pas sur le fonctionnement général d'une association.

Contact :

La « Cellule Vie Associative » 04.91.57.53.13 ou par E-mail : info@regionpaca.fr
Conseiller à la vie associative : Monsieur C. FERRATO - Permanence dans le département tous les mardis matins : Tél 04 93 72 44 00 (RDV au 04 91 57 53 13)
1er Vice-Président Patrick Allemand - Antenne Régionale PACA - 33 Rue Notre Dame - BP 51449 - 06008 NICE Cedex 1

Site Internet : www.regionpaca.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les principales subventions auxquelles les associations sportives agréées peuvent actuellement prétendre relèvent du Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S), établissement public administratif créé en 2006. Les projets des Associations agréées depuis plus de trois ans sont éligibles et doivent faire l'objet d'une demande de subvention sur dossier type.

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a édité le guide M.A.I.A. (Mission

d'Accueil et d'Information des Associations) regroupant l'ensemble des ressources en information sur la vie associative dans le Département.
Renseignements au Pôle Population et Vie Locale.

Contact en Mairie de Biot :

Mme Soaz Leuregans, Responsable du Pôle Population et Vie Locale
Mme Claudette Brosset, Adjointe Déléguée à la Vie du Village et des Quartiers
Tél : 04.92.91.55.76
Fax : 04.93.65.18.09
Mail : pole-population@biot.fr

ÉCONOMIE TOURISME

TENDANCE ETE 2006 : L'ÉTÉ DE TOUS LES RECORDS

Avec 6619 visiteurs, dont 2671 visiteurs étrangers en juillet et août à l'Office de Tourisme, la tendance générale est un retour en force des touristes étrangers, principalement des pays européens voisins (en première position les anglais, puis les italiens, et enfin les allemands). Les touristes viennent principalement en famille, la tranche d'âge la plus importante, comme l'année dernière à la même époque : les 40 ans.

Quelques chiffres « record » pour juillet et août :

2567 visiteurs en juillet 2005
2870 visiteurs en juillet 2006
soit une évolution de 10,56%
3150 visiteurs en août 2005

3749 visiteurs en août 2006 soit une évolution de : 19,01%

Nous pouvons constater une nette augmentation du nombre de visiteurs.
L'Asie et les Etats-Unis affirment

leurs présences.

A noter également, le nombre de visiteurs belges a plus que doublé, suite aux retours positifs de notre présence sur le salon professionnel du Tourisme de Bruxelles cet hiver.



ACCUEIL GROUPES ET PRESSE :

Nous avons accueilli :

GROUPES :

- The Grand Tour : rallye surprise
- 62 anglais
- Groupe Euro Malte - 150 italiens (réparti sur 3 dimanches)
- Groupe polonais : 34 personnes

PRESSE :

- Maison de la France
- Monsieur Breschi : journaliste italien

VISITE COMMENTÉE DU JEUDI

151 personnes ont pu ainsi découvrir le patrimoine biotois en visitant le « vieux village ».
Record pour la visite commentée du vieux village : le jeudi 10 août 2006, nous avons fait découvrir le village à 42 personnes dont deux enfants, quatre italiens et deux norvégiens



VISITE DU FOUR COMMUNAL LE MARDI

138 personnes ont visité le four à pain et ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir les panneaux d'exposition concernant le patrimoine sur plusieurs thèmes.

Jeudi 17 août 2006 : Nouveau record du nombre de visiteurs dans la journée à l'Office de Tourisme : 252 personnes !

Autre chiffre à relever : 480 dossiers touristiques distribués dans les parkings et les rues du village ont été remis à 480 touristes étranger !

Et enfin, nos nouvelles brochures (« chemin géologique Gecko » et « chemin des métiers d'art ») ont eu, elles aussi, leurs succès puisqu'elles ont été aussi prisées que « le chemin des verriers » ou le « guide des restaurants et hébergements ».

EN BREF

LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Visite le 20 juillet de l'inspectrice des plus beaux détours via Michelin : réponses au questionnaire, visite de sites et déjeuner. La 8ème édition de ce guide propose et regroupe 88 villes qui répondent à des critères bien précis.

DÉMARCHE DE QUALITÉ

Dans le cadre de l'accompagnement des Offices de Tourisme des A-M à l'obtention du label « Qualité Tourisme », nous avons reçu la visite d'un client mystère le 30 juillet. Un audit est en cours

DISTRIBUTION DE LA NOUVELLE DOCUMENTATION

Plus de 67 000 nouveaux dépliants ont été distribués dans tout le département comprenant les 20 000 brochures « un été à Biot ». De plus, un plan de communication complet (affichage, campagne radio) a été défini en partenariat avec les acteurs locaux, le service commerce et le service communication.

Nous pouvons ainsi affirmer avec fierté : c'est l'été de tous les records !

LE MARCHÉ, VOTRE RENDEZ-VOUS DU MARDI

Après les fortes chaleurs de l'été et la foule des touristes, le calme est revenu sur le marché et c'est le moment de retrouver le plaisir de concocter de bons plats avec des produits frais : poisson, viande, fruits et légumes, fromages, pour une alimentation saine mais aussi plats cuisinés italiens, créoles, asiatiques ou espagnols pour se simplifier le quotidien tout en se régaland. C'est la fréquentation régulière du marché par les biotois qui garantira le maintien d'une offre de qualité. Alors cet hiver par votre fidélité, soutenez vos commerçants préférés.



JOURNÉES NATIONALES DES MÉTIERS D'ART LE 22 OCTOBRE 2006

Les Journées des Métiers d'Art sont organisées tous les deux ans à l'initiative du Ministère des PME, de l'Artisanat, du Commerce et des Professions Libérales, et coordonnées par la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA). Les Journées des Métiers d'Art sont l'occasion d'inviter chacun d'entre nous à découvrir un atelier, côtoyer la réalité des professionnels des métiers d'art, rencontrer des hommes et des femmes passionnés et passionnants. La ville de Biot organise le dimanche 22 octobre de 14h à 18h un circuit pour aller à la rencontre de ces artisans qui ouvriront leurs ateliers pour parler de leur métier : verre, terre, cuir, bijoux, graphisme.



- démonstration de savoir-faire et initiation au verre soufflé par l'association Verd'in pour tout public à partir de 10 ans, à la Verrerie du Village de Pascal Guyot, 16 rue Saint Sébastien ;

- portes ouvertes à l'atelier du cuir de Paola Cinquanta, rue du Portugal ;

- atelier d'illustration pour tous par Valerio Paltenghi sur la place de Gaille.

Une navette conduira les visiteurs jusqu'à la Poterie Provençale, 1689 Route de la Mer où seront proposées :

- une exposition AKOR-DATER des travaux pré-

paratoires et des pièces réalisées par les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco lors d'un stage effectué à la poterie (vernissage le vendredi 20 octobre à 18h30) ;

- une rencontre avec René Augelari qui présentera les différents stades de la fabrication des poteries, depuis la fabrication de la terre sur place jusqu'à la cuisson dans le

DANS LE VILLAGE :

- portes ouvertes à l'atelier de création de bijoux de Claude Momiron. 44 rue des Bâchettes ;

- rencontre avec le créateur de bougies artisanales Gary Simmon. 44 rue Saint Sébastien ;

- décoration sur céramique à l'atelier Tardieu, impasse des Roses ;

PROMOTION :

Salon professionnel du tourisme :

La ville de Biot sera présente au salon professionnel du tourisme MIT International à Paris du 18 au 21 octobre, au côté des 46 partenaires que regroupe le stand Riviera Côte d'Azur.

Congrès de la FNOTSI

Nous participerons également au 26ème congrès annuel de la Fédération Nationale des OTSI à Toulon, du 19 au 21 octobre.

HORAIRE : Du lundi au vendredi : 9h-12h à 14h-18h
Samedis dimanches et jours fériés : 14h-18h

four exceptionnel de 30m3.

- C'est dans cette même Poterie Provençale que Jacques Parnel a installé son atelier et parlera des arts graphiques, de l'illustration, de l'édition et la publicité.

Pour compléter ce panorama des métiers d'art de Biot, rappelons que l'exposition 100% regard sur la création artistique biotoise « Futur », qui regroupe de nombreux artistes de Biot, sera ouverte au public à l'Office de Tourisme et que le Musée de la Céramique et d'Histoire Locale propose une exposition des céramiques de Fernand Léger.

SPORTS

DES NOUVELLES DE L'US BIOT FOOTBALL

« Battue logiquement par le FC Seynois, qui joue en PH A du Var, l'US Biot va pouvoir se concentrer sur le championnat. Les entraînements dans toutes les catégories des jeunes ont repris, depuis l'école de foot aux moins de 15 ans. Les deux équipes de moins de 13 et 15 ans vont avoir un sacré challenge cette année. Ayant accédé brillamment au niveau supérieur, elles vont rencontrer des équipes qui se connaissent bien. On sait que la première année est la plus difficile, période d'adaptation oblige. Nous leur souhaitons bonne chance. Pour les inscriptions, veuillez contacter Jacky Le Hérisse au 04 93 65 05 22 ou venir directement au stade Pierre Bel de 17h à 19h30. »

SUCCÈS POUR LES GOLFEURS BIOTOIS LORS DE LA COUPE VERRERIE FARINELLI

« C'est une totale réussite qui a marqué l'évènement prestigieux de cette saison estivale, la coupe de la verrerie Farinelli, orchestrée par les dirigeants de l'Académie Autiero dont l'école de golf est basée à Biot. C'est au sein du Golf-Club de Saint-Donat, tout proche de Grasse, que s'est déroulée cette splendide manifestation, : une cinquantaine de golfeurs d'âges et de handicaps variés étaient présents à une heure matinale, afin de prendre le départ en shot-gun de ce tournoi joué en formule stableford individuel.

SIOZARD INTOUCHABLE, TOUBIANA MEILLEURE FÉMININE.

Après un mois de juillet caniculaire qui a tenu les golfeurs un peu éloignés des fairways, ce premier test de reprise a confirmé le statut des favoris. Comme le soulignait l'organisateur sportif Jean-Marc Autiero, « Le golf de Saint-Donat avec son relief vallonné est un parcours au tracé exigeant une stratégie de finesse avec une prise de risques mesurée, synonyme de jeu ciblé ». Effectivement, c'est un joueur d'expérience au sommet de son art en la personne de Jean-Jacques Siozard, qui remporte brillamment, pour la troisième année consécutive, le premier prix brut toutes catégories.

Parmi les moments forts de ce tournoi, on retiendra également les performances accomplies par

Roland Fostinelli et Olivier Skotarczak qui s'imposent dans leurs séries respectives, ainsi que la jeune révélation Jean-Xavier Pittois, tandis que Bertrand Laporte remportait le trophée du joueur le plus puissant. Chez les dames, la palme de la régularité revient à la talentueuse joueuse parisienne Véronique Tou-

joueurs se sont retrouvés, à l'issue du parcours, sur la terrasse du club house pour partager le verre de l'amitié, suivi du traditionnel déjeuner. Lors de la remise des prix, le maître verrier Raphaël Farinelli a été ovationné pour la splendeur de ses créations artisanales qui ont récompensé les vainqueurs,



biana qui réalise le meilleur score féminin en première série, suivie dans son succès par Catherine Fostinelli en seconde catégorie.

C'est dans une ambiance extrêmement conviviale que tous les

et après lui avoir rendu hommage, l'organisateur a également félicité toute l'équipe du golf pour son accueil.



DOJO BIOTOIS



« Depuis la création d'un cours spécifique «compétition» les résultats sportifs pour les benjamins et minimes ont été excellents durant toute l'année, aussi bien en tournois qu'en compétitions officielles FFJDA. Une première cette année avec trois de nos cadets qui entrent en

3ème au «Sport Etudes» du Parc Impérial à Nice. Il s'agit de Cédric Thomas, Vincent Vallée et Michaël Marianelli. Ils auront sur place tout l'encadrement nécessaire pour une réussite scolaire et sportive et souhaitons-leur de pouvoir monter aux championnats de France à Paris. »

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2007



Ce 16 août dernier, un visiteur célèbre est venu fouler la pelouse du Fort Carré: le trophée William Webb Ellis, cher aux cœurs des rugbymen du monde entier. En effet, la Coupe du Monde de rugby se déroulera en France, fin 2007. Le train du rugby, assurant la promotion de celle-ci faisait escale à Antibes, avant Nice et Menton (ville où William Webb Ellis, créateur du rugby, finit ses jours). Alain Sudre, président du Rugby-Club d'Antibes-Sophia-Antipolis, avait bien fait les choses et convoqué tous ses joueurs et éducateurs, afin que cette journée marque les esprits. Sur le terrain, de nombreux ateliers rugbyistiques ont été mis en place, pour le

plus grand plaisir de tous ces jeunes. Tout s'est bien réalisé, sans anicroche. « Notre objectif était de faire connaître le rugby et j'espère qu'on a suscité quelques vocations chez tous ces jeunes ». Le moment le plus chargé d'émotion a été celui de la présentation de la coupe. Notre concitoyen, Jean-Jacques Brouchier, président du Comité Départemental 06 du Rugby, a présenté le trophée à la foule et chacun a pu être pris en photo avec elle. Une très belle journée, comme sait si bien l'organiser le monde de l'Ovalie.

*Gérard Corboli
Adjoint aux sports*

9ÈME ÉDITION POUR LA COURSE DE CÔTE 2006

« Comme chaque année, la 9ème course de côte se tiendra à Biot le samedi 7 et le dimanche 8 octobre 2006. Cette course se déroulera sur la route des Colles. Les essais libres se dérouleront le samedi de 14h à 18h30, les

essais chronométrés le dimanche matin de 8h à 12h. Les épreuves auront lieu le dimanche de 13h30 à 18h30 et la remise des prix sera décernée dans la salle du stade Pierre Bel, à partir de 19h. Venez nombreux ! »



ÉTAT CIVIL ELECTIONS

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES DES CITOYENS FRANCAIS



- Vous avez dix-huit ans ou vous les aurez au plus tard le 31 Décembre de l'année en cours.

- Vous venez d'arriver à Biot

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales

CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE ELECTEUR :

- être de nationalité française ;
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans révolus le dernier jour de février) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale définie par les articles L 5 à L 8 du Code Electoral ;

• en outre, pour être inscrit dans une Commune, il faut, soit :

- y posséder son domicile tel qu'il est déterminé par le Code Civil
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février
- y être inscrit pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer ses droits électoraux dans la Commune
- y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé)

Où ?

Mairie 10 Route de Valbonne au rez-de-chaussée
Au Service Accueil des Habitants et Vie Civile
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h tel.: 04 92 91 55 81
- Email etat-civil@biot.fr

Comment ?

Soit en vous présentant personnellement
Soit en présentant votre demande par un tiers dûment mandaté
Soit par correspondance. Les imprimés seront prochainement téléchargeables par l'électeur sur un site public.

Quelles sont les pièces à fournir ?
Afin que votre inscription soit prise en

compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les trois types de documents suivants :

1- Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veiller à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir en lettres majuscules toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

Notez impérativement vos coordonnées à la fin du formulaire, afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète.

2- Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Fournir une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso)
- ou passeport (photocopie de la double page où figure votre photo)

3- Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). Veiller à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de trois mois)
- ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit pour la cinquième fois et sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Cas particuliers :

- les personnes domiciliées chez un tiers sont invitées à présenter un certificat d'hébergement, accompagné de la pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (comme indiqué ci-dessus).

Pour les personnes résidant à l'étranger, seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous être inscrit pour la 5ème fois et sans interruption au rôle des contributions directes de la commune sur la liste électorale de laquelle vous souhaitez être inscrit.

- un certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France et les pièces prouvant que la commune sur la liste de laquelle vous souhaitez être inscrit est soit : votre commune de naissance, la commune de votre dernier domicile en France, la commune de votre dernière résidence en France, à condition que cette résidence ait été de 6 mois au moins, la commune sur la liste électorale de laquelle est né, est inscrit ou a été inscrit un de vos ascendants, la commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de vos parents au 4ème degré.

NB : la mention « inscrit au registre des Français établis hors de France » suivie du cachet de l'ambassade ou du poste consulaire compétent et de la date apposée à la ligne du « cachet de la mairie » vaut certificat d'inscription.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter le service Accueil des Habitants et Vie Civile.

Recommandations générales :

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie avant le 31 décembre de cette année.

En ce qui concerne les demandes d'inscription par correspondance, il est fortement conseillé d'envoyer votre demande à la mairie avant le 15 décembre. La communication d'une adresse de courrier électronique est vivement recommandée, afin qu'un accusé de réception au format informatique puisse vous être adressé.

Assurez-vous avant la fin de l'année en cours que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Attention :

Nul ne peut être inscrit sur deux listes électorales. Si vous déménagez à l'intérieur de la Commune, vous devez impérativement le signaler au Service des Elections.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES DES CITOYENS NON FRANÇAIS DE L'UNION EUROPEENNE (ELECTIONS MUNICIPALES ET ELECTION DES REPRESENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPEEN).

Quelles sont les pièces à fournir ?
Identiques à celles devant être produites pour les citoyens français plus une carte de séjour (photocopie recto verso)

Recensement de la population : un recensement complémentaire concernant les logements neufs et en construction du 1er au 15 octobre 2006

En octobre 2004, la commune a procédé à un recensement complémentaire de la population parce qu'elle pouvait justifier d'une augmentation de 15% de la population tenant compte des logements neufs mais également des logements en construction.

Les résultats de la commune ont été homologués par l'INSEE :

- Population 1999 : 7489
- Accroissement de la population légale : 670
- > **Soit Population nouvelle légale : 8159**
- Population fictive basée sur le nombre de logements en construction: 1140

Sachant que la commune de Biot satisfait à nouveau les conditions d'homologation d'un recensement complémentaire, ce recensement sera organisé au début du mois d'octobre.

Les habitants de logements neufs construits depuis le dernier recensement complémentaire de la population de 2004, recevront donc la visite d'un agent recenseur. Les titulaires de permis de construire correspondant à la construction de nouveaux logements seront également contactés.

Nous invitons les personnes concernées par cette opération de recensement complémentaire, qui se déroulera du 1er au 15 octobre, à réserver leur meilleur accueil aux agents recenseurs.

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

CARNET

MARIAGES

Danièle Soussan
avec
David Fiorin
le 14 août 2006

Marie-France Atienza
avec
Cédric Pelon
le 2 septembre 2006

Stéphanie Delière
avec
Alexandre Zamora
le 25 août 2006

Christine Tabusso
avec
Rémy Pélissier
le 2 septembre 2006

Stéphanie Courbon
avec
Julien Ferrapie
le 26 août 2006

NAISSANCES

Eliott Chapuis
23 juillet 2006

Noam Jungmann
16 août 2006

Cauline Verhaeghe
29 juillet 2006

Madison Duranton
17 août 2006

Juliette Pavio
2 août 2006

Axel Ky-Cayot
21 août 2006

Olivier Pearce
14 août 2006

MENUS DES ÉCOLES OCTOBRE 2006



■ DU 02/10/2006 AU 06/10/2006

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
poireaux/tomates steack haché frites yaourt nature fruit	salade verte croque monsieur compote	salade de blé poisson blanc choux au jus persillé petits suisse aux fruits pain et chocolat	betteraves persil saute de dinde jardinière st nectaire fruit	concombres sauté de veau pates au beurre fromage blanc



■ DU 9/10/2006 AU 13/10/2006

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
salade verte emmental croûton rosbif haricots verts tartes aux fruits	carottes rapées blanquette de veau pommes vapeur yaourt aromatisé	pizza aux 3 fromages poulet roti ratatouille fruit crepe fraise et lait	journée du goût	chou rouge et mais finger poisson citron persil epinards bechamel banane

■ DU 16/10/2006 AU 20/10/2006

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
tomates chevre brochettes d'agneau flageolets yaourt nature	salade verte nems riz cantonnais flan caramel	radis beurre bouchées a la reine haricots verts fromage compote pain fromage	choucroute jambon saucisse pdt fromage fruit	champignons soja poisson pané gratin de legumes rape fruit au sirop



■ DU 23/10/2006 AU 27/10/2006

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
aioli poisson pdt hv carottes chanteneige fruit	salade de lentilles saute de porc courgettes tomme noire fruit	quiche lorraine steack haches carottes vichy fruit banane fromage blanc	salade verte œuf toupinel salade de fruits barre cereale lait	betteraves cuisse de poulet riz roitelet fruit pain fromage



■ DU 30/10/2006 AU 03/11/2006

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
endives nuggets gratin de courges babybel compote fruit et yaourt	couscous poulet merguez six de savoie fruit pain confiture	FERIE	friand fromage jambon blanc haricots verts fromage blanc fruit pain et fromage	radis poisson blanc citron pates au beurre rape fruit yaourt biscuit



Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES

NOUVEAU

PIZZA À EMPORTER « TAKE AWAY » près de chez vous depuis le 1er juillet 2006.

Nicolas Minassians, biotois depuis de nombreuses années, est sorti diplômé d'une formation de pizzaiolo de la fameuse Ecole Française de Pizzaiolo du Cap d'Ail dont la réputation n'est plus à faire.

Il a alors investi dans une remorque neuve qu'il a installée à l'Ancien Chemin de Biot à Grasse, juste après le Chemin des Issarts, à 20 mètres de la D4.

De nombreuses places de parking y sont à la disposition de la clientèle.

Le savoir faire de Nicolas et sa grande sociabilité lui assurent déjà une clientèle fidélisée.

Ouverture tous les jours
sauf le lundi de 18h à 22h
04.97.23.93.66

PAROISSE DE BIOT

Place de l'église - 06410 Biot - tél : 04 93 65 00 85 chaque mercredi de 15h à 19h

Permanences d'accueil :
Au Centre Paul VI à Sophia Antipolis, Allée Georges Pompidou, Accès 12 - tél : 04 93 65 77 01 (sauf dimanche et lundi)

Le premier rendez-vous pour la catéchèse est le mercredi 4 octobre à 11h15 au presbytère

Toussaint 2006, mercredi 1er octobre, messe à 11h à Biot

Prière pour les défunts à la messe du dimanche 5/11 à 18h

Cyberpresbytère : chaque mercredi de 18 à 19h 30, et samedi de 10h à 11h30, sauf vacances scolaires - tel : 04 93 65 00 85

Vide-grenier au profit de la paroisse, le 1er octobre près de l'église

Pour ceux qui veulent se marier à l'église en 2007, nous vous invitons à prendre contact avec nous dès maintenant. (voir permanence d'accueil)

Apprendre à raconter les récits de la Bible : samedi 21 octobre de 9h à 17h, au Centre Pastoral Paul VI de Sophia. Inscriptions : Marie-Françoise Morisot, 04 93 65 77 03

PETITES ANNONCES

● Cherche personne responsable pour garde et conduite de 2 enfants (12 et 15 ans) sur Biot les mercredis après midi
Tél : 06 09 28 54 76

● A vendre 2 sièges auto groupe O+ (- 18 kgs) 15€ chacun. - 2 barrières de sécurité enfants en pin 15 € chacune. - Landau poussette bébé confort 50 € - baignoire bébé + siège nouveau né à ventouse 15 € le lot. 04 93 65 75 40.

● Vends table ronde en chêne massif, diamètre 114 cm, ovale si rallonge (48 cm), 2° rallonge 48 cm, 6 chaises, très bon état. 380 € ; réfrigérateur table top Brandt, 130 litres sans compartiment freezer, dégivrage auto, classe B, 3 clayettes fils, bac légume, H85 cm, P57 cm, L54.5 cm, état neuf, 200€ Tél : 06 87 73 71 88.

● Vends meubles de dressing neufs - acheté 1300€ cédé 900€
Tél : 06 03 04 82 07

● Vends piano numérique électronique Yamaha CLP 115, avec banquette et casque silencieux, idéal pour débuter. Excellent état, peu servi. Acheté neuf 1235 €, proposé au prix argus : 700€. Tél : 06 10 20 77 74

● A vendre salon jardin en bambou, 4 pièces (1 canapé 3 places, 2 fauteuils, 1 petite table) 300€ livré. 06 27 51 01 08 - 04 93 65 61 41

● Vends chambre fille bleue et jaune, lit 90 complet, commode 3 tiroirs, un chevet, un bureau 350€ à débattre ; un poêle à bois style Godin 300€. 06 14 87 73 85

● Vends cage à oiseaux état neuf 55x30x40. 20€ - Volière très bon état 60x50x170. 40€.

06 71 19 95 98.

● Vends agneaux et brebis. 06 68 84 48 42.

● Vends 3 fenêtres et trois portes-fenêtres métalliques, double vitrage, vingt ans d'âge. 100 €. 04 92 94 00 06.

● Urgent, cherche nounou à domicile en périscolaire pour garder 2 enfants de 3 et 5 ans. Déclaré. Tél. 06.14.33.51.76

NOUVEAU

ENCOMBRÉ ? FANFAN DÉBARRASSE TOUT !

Habitations, locaux, successions, héritages,... si vous greniers sont encombrés, dans un délai rapide, tout sera débarrassé.

Willy Lestienne 180 chemin des Près à Biot - 06 12 29 54 73

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi
04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale
04 92 91 59 76

Avie
04 92 91 59 77

Assistante sociale
04 92 91 59 79

Petite Enfance
04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication
infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30

Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse
04 93 33 86 27
jeunesse@biot.fr

Inscriptions activités
04 92 91 55 80
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand
04 93 65 57 99

Bibliothèque Saint Exupéry
04 93 65 24 54
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ **FINANCES**
04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ **POLICE MUNICIPALE**
04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

■ **GENDARMERIE**
04 93 65 22 40

■ PÔLE POPULATION

04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84
04 92 91 55 85
04 92 91 55 86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services Techniques

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme

04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

Service des Sports

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

■ SAPEURS POMPIERS

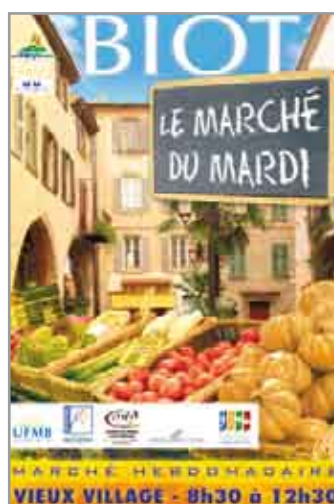
Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ Urgences médicales 15

■ **LA POSTE**
04 93 65 11 49

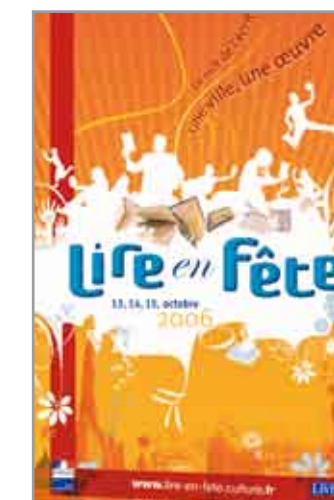
■ **LA PAROISSE**
04 93 65 00 85

AGENDA



- Dimanche 1er octobre Vide Greniers
- Jeudi 5 octobre Loto gratuit l'après midi au CCAS
- Vendredi 6 octobre Cinéma à l'espace des Arts : «Cars», A 20h30
Vernissage 100% Futur à l'Office du Tourisme
- Les 7 et 8 octobre 9ème course de côte
- Les 13, 14 et 15 octobre Bibliothèques : Lire en Fête
- Du 13 au 17 octobre « Les ateliers s'exposent », à la Bibliothèque G.sand, salle vox populi
- Samedi 14 octobre Vernissage des ateliers, à 11h00 Bibliothèques
- Lundi 16 octobre Thé dansant, à partir de 13h30, CCAS

- Du 16 au 28 octobre Exposition « Chocolat », Bibliothèque Saint Exupéry
- Mercredi 18 octobre Auditions de musique par les élèves de l'Espace des Arts, A partir de 15h30, CCAS
- Jeudi 19 octobre Excursion à la journée, CCAS
- Vendredi 20 octobre Inauguration de « L'orange bleue » spectacles de variétés, à 11h00, CCAS
Cinéma à l'espace des Arts : «Pirates des caraïbes 2», à 20h30
- Samedi 21 octobre Comité de lecture, de 10h30 à 11h30, Bibliothèque Saint Exupéry
- Dimanche 22 octobre Journée des Métiers d'Art
- Mercredi 25 octobre Atelier de fabrication de boîtes de chocolat, de 10h à 18h, Bibliothèque Saint Exupéry



BLOC-NOTES

- Du 2 au 4 octobre De 17h à 19h, salle des associations, inscriptions CLSH enfants et ados
- Du 6 au 3 décembre Exposition 100% futur à l'office de tourisme
- Les 5 et 19 octobre De 9h30 à 12h, permanence de l'architecte conseil, sur rdv, aux Services Techniques
De 10h à 12h, permanence de l'opération façades, sur rdv au 04 93 80 76 26.
- Les 9 et 23 octobre Ateliers à l'espace multimédia
- Du 16 au 22 octobre CCAS : semaine bleue
- Jusqu'au 15 octobre Exposition du Photo Club «Propos d'Afrique», Amadou Sow, Bibliothèque St-Exupéry
Exposition du Sept Off à l'office de tourisme
- Dimanche 22 octobre De 14h à 18h journée des métiers d'art
- Jusqu'au 25 octobre Exposition du Photo Club « A propos d'Afrique», Amadou Sow à l'office de tourisme
Exposition du Sept Off à l'office de tourisme
- A partir du 26 Octobre Suite de l'exposition «Propos d'Afrique», Amadou Sow Bibliothèque St-Exupéry
Exposition du Sept Off à l'Espace des Arts et de la culture
- Jusqu'au 30 avril 2007 Exposition des céramiques de Fernand Léger au Musée d'Histoire et de Céramique de Biot
- Tous les lundis De 14h à 17h, permanence du conciliateur en mairie sur rdv
- Tous les mardis De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale en mairie
- Tous les jeudis A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme

BIOT 100%

**REGARD SUR LA
CREATION ARTISTIQUE A BIOT**

3 EXPOSITIONS

PASSÉ
DU 10 FEVRIER
AU 2 AVRIL 2006

PRÉSENT
DU 5 MAI
AU 20 JUIN 2006

FUTUR
DU 5 OCTOBRE
AU 3 DECEMBRE 2006